

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
							J				
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

**University of Victoria
McPherson Library**

This title was microfilmed with the generous permission of the rights holder:

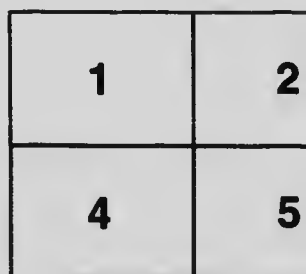
Anne Bourassa

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L' exemplaire filmé fut reproduit grâce à la
générosité de:

**University of Victoria
McPherson Library**

Ce titre a été microfilmé avec l'aimable autorisation
du détenteur des droits:

Anne Bourassa

Les images suivantes ont été reproduites avec le
plus grand soin, compte tenu de la condition et de
la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité
avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en
papier est imprimée sont filmés en commençant
par le premier plat et en terminant soit par la
dernière page qui comporte une empreinte d'im-
pression ou d'illustration, soit par le second plat,
selon le cas. Tous les autres exemplaires origin-
aux sont filmés en commençant par la première
page qui comporte une empreinte d'impression ou
d'illustration et en terminant par la dernière page
qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la
dernière image de chaque microfiche, selon le cas:
le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼
signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être
filmés à des taux de réduction différents. Lorsque
le document est trop grand pour être reproduit en
un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle
supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut
en bas, en prenant le nombre d'images
nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la
méthode.

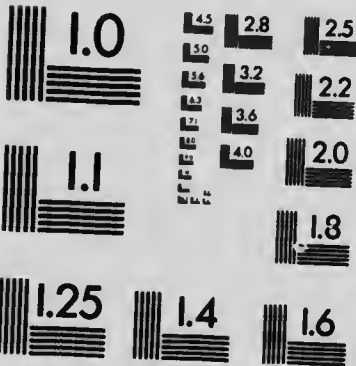


2	3
5	6

1
2
3

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

C

Elet
1911

Les "Rouges"

S'en Souviennent-ils ?

UN APPEL DE M. HENRI BOURASSA

Henri Bourassa

LES "ROUGES" S'EN SOUVIENNENT-ILS ?

Un appel de Monsieur Henri Bourassa

Se trouve-t-il, parmi les lecteurs du *Devoir*, quelques *vièux rouges*, sincères et honnêtes quoique ministériels? C'est à ceux-là que je m'adresse.

Se souviennent-ils de nos belles luttes d'antan, de nos honnêtes fureurs contre ce que nous appelions le cynisme et la corruption du gouvernement conservateur, de 1891 à 1896?

Se rappellent-ils, entre autres, notre indignation lorsque le ministère écourta l'acte d'accusation porté par M. Edgar contre sir Adolphe Caron?

Avec quelle ardeur nous applaudissions aux accents indignés de M. Laurier, aux sarcasmes sanglants de sir Richard Cartwright! J'entends encore les tirades furibondes et pesantes de Brodeur, malappris et maladroit comme aujourd'hui, mais encore maigre, pauvre et vertueux.

Sans doute dans son âme sommeillait le petit animal qui, avec l'âge et la provende, a transformé graduellement l'étudiant famélique et anarchiste en jeune avocat pauvre et radical, puis le député libéral mais "sérieux" en ministre cossu, bedonnant, impérialiste, mais toujours et surtout gaffeur.

Il n'y paraissait rien alors. Il professait une haine non déguisée pour les Roumanoff, les sténographes officiels et les ministres prévaricateurs — et pour cause: les Roumanoff bles-

... les premiers ...

... 4 ...

Et d'instinct, N'avez-vous pas ...

Quelle prudence ...

Mais pour ...

Que votre ...

Mais vous ...

Je vous ...

Vous ...

Est-ce ...

Prenez ...

Mais ...

Vous ...

lesu et M. Berni... m... de ...
m... au ... de ... de ... le ... arriv... à son
appartenance, avec l'autorité Chancelier de ... de ...
de la ... Charles ... J... T... de ...
et le ...

Vingt ... dans l'année ... de ...
travaux ... de ... à ...
L'œuvre ... la ... de la ...
de ... pour ... de ...

En ... de ...
de ... de ...
de ... de ...
de ... de ...
de ... de ...

Tout le ... de ...
de ... de ...
de ... de ...
de ... de ...
de ... de ...

La ... de ...
de ... de ...
de ... de ...

Si ... de ...
de ... de ...
de ... de ...

nommé non pas à cause de sa compétence légale, mais par suite des services politiques qu'il a rendus.

Et l'accusateur irait en prison. Et une foule d'honnêtes gens, volés, trompés et moqués, mais le dos arrondi par ce régime de péculat, d'hypocrisie et d'intimidation, applaudiraient à la sentence. "Pourquoi, diraient-ils, affaiblir l'autorité et salir nos "gloires" nationales?"

* * *

Pure comédie!

Le *World* a spécifié l'accusation, tout en la transformant. Il a plus ou moins rattaché ces dépôts de \$50,000 et \$19,000 faits au compte de M. Oliver, à une faveur obtenue du gouvernement par la compagnie de chemins de fer *Canadian Northern*, sur la recommandation du ministre de l'Intérieur.

M. Laurier a sauté là-dessus avec plus de justesse que de dignité. Ça lui arrive souvent, sur ses deux jours.

Il fait circonscrire le champ de la preuve à la recherche d'un lien direct entre la faveur accordée à Mackenzie et Mann et l'argent reçu par M. Oliver. C'est grotesque.

M. Laurier en est-il arrivé à ce degré de mépris pour le sens commun de ses "chers compatriotes" de toutes les provinces? Croit-il que dix hommes sensés penseront un instant que si ces deniers proviennent du *Canadian Northern*, la compagnie a fait un chèque de \$65,000 à l'ordre de M. Olivier; ou que M. Mackenzie, ou M. Mann ou l'un quelconque de leurs employés sont allés porter les deniers à M. Oliver ou à son banquier, et que le montant figure dans les livres de la compagnie sous la rubrique: "à M. Frank Oliver, ministre de l'Intérieur, en paiement de l'arrêté ministériel du 8 mai 1907"?

On sait comment s'opèrent ces échanges de bons procédés entre récipiendaires de faveurs ministérielles et percepteurs de pots-de-vin et de fonds électoraux.

Du reste, ce qu'il importe de connaître, ce n'est pas seulement de savoir d'où provient cet argent, mais aussi de connaître l'usage qu'en a fait l'heureux donataire.

M. Laurier et M. Oliver lui-même ont joué la comédie de l'indignation vertueuse, hier. C'est usé.

En justice pour son ministre de l'Intérieur, M. Laurier aurait dû accorder l'enquête complète et sans restriction.

M. Oliver a toujours joui d'une réputation intacte. Si cette

affaire n'est pas de nature à entacher sa bonne renommée, il n'a rien à perdre à faire connaître toute la vérité. Si le ministère s'y refuse, les soupçons grandiront.

Il s'agit probablement de souscriptions électorales. Le parlement et le pays ont le droit d'en connaître la provenance et l'emploi.

Dans les scandales McGreery, dans l'affaire du Pont Curran, dans les accusations de M. Edgar, personne n'a soupçonné l'intégrité personnelle de sir Hector Langevin ou de sir Adolphe Caron. Et cependant, le parti libéral a exigé la lumière; et le gouvernement conservateur l'a faite dans les deux premiers cas. Il l'a refusée dans le troisième — l'affaire Edgar-Caron.

De tous les exemples du parti conservateur, M. Laurier choisit le pire et s'en glorifie.

Qu'il prenne garde: l'histoire toute entière se répètera, la fin comme l'origine.....

(Article publié dans Le Devoir)





